



Commune de Corbeyrier

## Préavis au Conseil communal N° 25 - 06

---

### Relatif aux comptes 2024

---

#### Municipalité

Responsables du dicastère des finances :

Mesdames Tschumi Monique Syndique et Christen Christine Municipale.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à la loi sur les communes (LC), La Municipalité vous soumet le bouclage des comptes de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2024.

Le résultat final du compte de fonctionnement se solde par un bénéfice de 55'165.31 CHF après amortissements et attributions aux réserves. Le budget établi en novembre 2023 faisait état d'un déficit de 52'628.70 CHF.

Cette différence découle principalement des remboursements sur les acomptes des participations 2023 de la péréquation directe (85'927.00 CHF) et de l'Accueil de Jour des enfants AJE (28'875.28 CHF). Les décomptes finaux dûment validés de ces deux entités sont délivrés au cours du premier semestre de l'année suivante.

Compte de Fonctionnement par nature :

Charges d'exercice	2 352 899.39 CHF
Produits d'exercice	2 408 064.70 CHF
<b>Bénéfice</b>	<b>55 165.31 CHF</b>
Amortissements annuels /33	250 485.90 CHF
Attributions aux réserves / 38	20 384.00 CHF
Prélèvement aux réserves /48	147 436.87 CHF
<b>Marge d'autofinancement 2024</b>	<b>178 598.34 CHF</b>
Marge d'autofinancement 2023	134 918.21 CHF
Marge d'autofinancement 2022	463 379.40 CHF
Marge d'autofinancement 2021	97 608.50 CHF

BILAN :

Tableau comparatif 2024-2023

	2023	2024
<b>Actif</b>		
Disponibilités	502 586.98 CHF	527 649.75 CHF
Débiteurs et comptes courants	287 400.47 CHF	307 660.94 CHF
Placements du patrimoine financier	3 357 821.91 CHF	3 344 490.15 CHF
Actifs transitoires	99 278.83 CHF	35 215.87 CHF
Investissements du patrim.admin.	2 496 074.60 CHF	2 585 058.95 CHF
<i>Totaux</i>	<i>6 743 162.79 CHF</i>	<i>6 800 075.66 CHF</i>
<b>Passif</b>		
Engagements courants	23 334.00 CHF	21 484.00 CHF
Dettes à court terme	- CHF	- CHF
Emprunts à moyen & long terme	4 100 028.00 CHF	4 232 965.00 CHF
Passifs transitoires	320 620.85 CHF	318 334.28 CHF
Financements spéciaux & réserves	556 779.92 CHF	429 727.05 CHF
<i>Totaux</i>	<i>5 000 762.77 CHF</i>	<i>5 002 510.33 CHF</i>
<b>Capital</b>	<b>1 742 400.02 CHF</b>	<b>1 797 565.33 CHF</b>
Balance	6 743 162.79 CHF	6 800 075.66 CHF

Engagements hors bilan :

Cautionnement Groupement forestier des Agittes 150 000.00 CHF

Détail des décisions de la Municipalité sur la variation des réserves :

Attributions aux réserves :

• Alpages de Luan – projet d'amélioration structurelles	10'000.00 CHF
• Aménagement du territoire – PACom (gestion des oppositions et amortissement prévisionnel)	10'000.00 CHF
• Virement annuel sur la réserve machines buanderie Dents-du-Midi	384.00 CHF
<b>Montant total</b>	<b>20'384.00 CHF</b>

Prélèvements aux réserves :

• Pertes sur débiteurs	13'464.00 CHF
• Bâtiments – Fenêtres collège PM24-01	56'250.00 CHF
• Bâtiments - Fenêtres hangar PM 24-01	18'750.00 CHF
• Routes – Réfection AF PM 14-18	17'517.20 CHF
• Routes – travaux 2024 Budget 2024	12'482.80 CHF

Comptes liés – (autofinancés par les taxes) :

• Tourisme - solde	146.82 CHF
• Déchetterie – ordures ménagères - solde	807.10 CHF
• Egouts – Epuration	7'273.30 CHF
• Eau	4'216.30 CHF
• Fond Abri PC – remboursement solde des contributions	16'529.35 CHF

**Montant total** **147'436.87 CHF**

## Tableau des flux de trésorerie

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Fonctionnement</b>		
Résultat net de fonctionnement	<b>55'165.31</b>	<b>34'438.75</b>
Attributions aux fonds de réserve	20'384.00	20'137.05
Prélèvements aux fonds de réserve	-147'436.87	- 72'452.27
<b>Modification des fonds propres</b>	<b>-71'887.56</b>	<b>-178'76.47</b>
Amort.invest.du patrimoine financier	13'500.00	13'500.00
Amort.invest.du patrimoine Administratif	235'662.50	112'850.80
Amort.autres subventions et participations	0	0
<b>Marge d'autofinancement (cash flow)</b>	<b>177'274.94</b>	<b>108'474.33</b>
Variation des débiteurs	-20'260.47	56'829.20
Variation des actifs transitoires	64'062.96	-39'692.86
Variation des créanciers	-1'850.00	-500.00
Variation des dettes à court terme		
Variation des passifs transitoires	-2'286.57	-201'718.10
Variation des engagements et fonds spéciaux	<b>39'665.92</b>	<b>-185'081.76</b>
<b>Trésorerie générée par le fonctionnement</b>	<b>216'940.86</b>	<b>-76'607.43</b>
<b>Investissements</b>		
Investissements - patrimoine financier		
Subventions - patrimoine financier		
Investissements - patrimoine administratif	-327'805.60	-616'524.65
Subventions - patrimoine administratif	3'158.75	342'609.00
<b>Trésorerie générée par les investissements</b>	<b>-324'646.85</b>	<b>-273'915.65</b>
<b>Financement</b>		
Recours à l'emprunt	307'230.00	350'000.00
Remboursement des emprunts (amort.)	-174'293.00	-169'172.00
<b>Trésorerie générée par le financement</b>	<b>132'937.00</b>	<b>180'828.00</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>25'231.01</b>	<b>-169695.08</b>
<b>Justification de la trésorerie</b>		
Disponibilités à l'ouverture - 910	-502'586.98	-672401.90
Disponibilités à la clôture - 910	<b>527'649.75</b>	<b>25'062.77</b>
Placements à l'ouverture - 9120	-44'663.11	-44543.27
Placements à la clôture - 9120	<b>44'831.35</b>	<b>168.24</b>
<b>Vérification variation de la trésorerie nette</b>	<b>25'231.01</b>	<b>-169695.08</b>

## Analyse et commentaires

### ADMINISTRATION

#### **11. Administration**

##### 11.301

Personnel de l'administration communale : Le poste du Greffe municipal étant à nouveau vacant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'engagement d'une secrétaire par intérim a été nécessaire. Cette personne a œuvré en tant que remplaçante dans un premier temps et formatrice auprès de Mme Ingrid Coppex depuis le 1<sup>er</sup> mars 2024.

##### 11.309

Le personnel communal dans son ensemble a été convié à participer à une formation sur la gestion de conflits, ceci dans le cadre des relations avec la population, les résidents et les utilisateurs – bénéficiaires des biens communaux.

##### 11.310.9

L'édition du journal communal a été mis en pause pour l'année 2023.

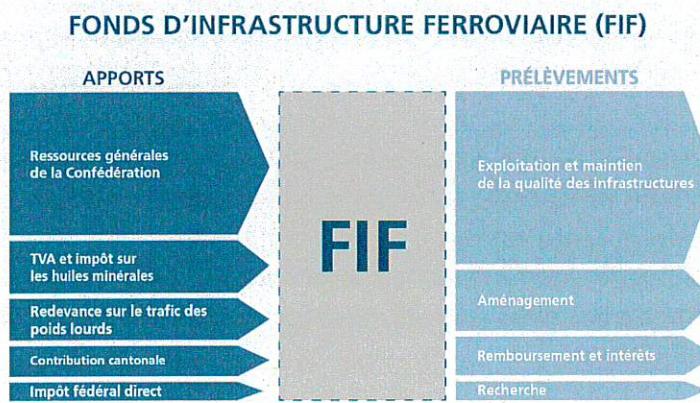
##### 11.436

Encaissement de l'excédent sur primes d'assurance collective maladie pour les années 2020 à 2022 et sur les primes RC de la même période.

##### 11.351.1

Participation communale à l'indemnisation des lignes du trafic régional :

La hausse des indemnités 2024 est essentiellement due à la contribution des cantons au Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) qui est directement impactée par l'évolution du produit intérieur brut PIB réel et du renchérissement de l'indice suisse des prix à la consommation.



#### **15. Affaires culturelles, loisirs**

##### 15.351

Conformément à la Loi sur les écoles de musique du 3 mai 2011, la contribution annuelle à la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique) est CHF. 9.50 par habitant.

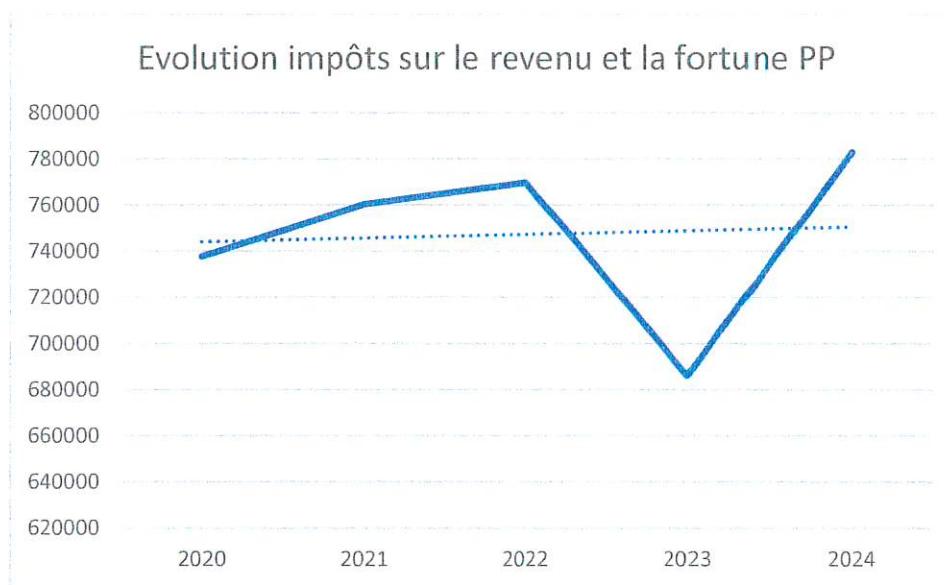
## FINANCES

### 21.Impôts

L'analyse du résultat des rentrées fiscales 2024 sur les impôts de base (hors impôts aléatoires et variations de la réserve débiteurs) fait état d'une augmentation de 11 % sur l'année précédente estimée à 6.5 % lors de l'établissement du budget.

Le tableau ci-dessous sur les cinq dernières années confirme une partie des commentaires du résultat de l'exercice 2023 qui faisait mention des effets économiques liés au COVID. La situation fiscale semble donc reprendre sa courbe normale.

*(La ligne en pointillé correspond à une évolution linéaire)*



#### 21.330

Défalcations sur impôts : ces trois dernières années la charge moyenne annuelle de ce compte est de CHF 13'630.- alors que les trois années précédentes elle se situait à CHF 3'527.-. La budgétisation communale reste donc souvent aléatoire.

Ce poste peut toutefois être contre balancé par le compte no 21.409.0 impôts récupérés après défalcations qui n'est en général pas budgeté. Ce qui est le cas pour cet exercice 2024 avec un encaissement de CHF 13'464.-.

#### 21.480

La réserve pertes sur débiteurs des impôts communaux a été chiffrée par l'ACI (Administration Cantonale des Impôts) à CHF 23'521.- à celle-ci s'ajoute également le risque estimé sur les créances communales. Un prélèvement de CHF 13'464.-a été réalisé pour l'équilibrage de ce fond de réserve (9282.10).

Au 31.12.2024, le montant de la provision au bilan se monte à CHF 30'000.- (9282.10).

## FINANCES

### 22.Service financier

#### RELEVE DES EMPRUNTS AU 31.12.2024

	Échéance	Taux	Amort.annuel	solde
Union des Banques Raiffeisen St-Gall	09.02.2025	1.30	20 000.00 CHF	641 226.00 CHF
Banque Cantonale Vaudoise	30.10.2028	0.95	6 000.00 CHF	402 000.00 CHF
Postfinance	20.08.2027	1.49	30 000.00 CHF	900 000.00 CHF
CIP	30.06.2029	0.65	10 000.00 CHF	370 000.00 CHF
Banque Cantonale Vaudoise	12.09.2025	0.78	27 000.00 CHF	72 965.00 CHF
Banque Raiffeisen - Aigle	28.02.2030	1.26	18 000.00 CHF	299 105.00 CHF
Banque Cantonale Vaudoise	31.03.2027	0.41	6 680.00 CHF	109 820.00 CHF
Postfinance PF 005652	21.08.2028	1.03	15 800.00 CHF	355 200.00 CHF
Banque Cantonale Vaudoise	03.06.2030	0.55	16 780.00 CHF	264 490.00 CHF
Banque Cantonale Vaudoise	03.06.2030	1.72	6 912.00 CHF	190 050.00 CHF
Postfinance	23.05.2033	2.57	12 000.00 CHF	326 000.00 CHF
BCV - U5652.23.70	26.09.2036	1.57	20 484.00 CHF	302 109.00 CHF
<b>Totaux</b>			<b>189 656.00 CHF</b>	<b>4 232 965.00 CHF</b>

#### CREDITS ACCEPTES PAR LE CONSEIL COMMUNAL NON OUVERTS AU 31.12.2024

			Amort.annuels	Montants
Dents-du-Midi	PM 21-04 / 20ans		10 000.00 CHF	163 000.00 CHF
AF Ch.agricoles	PM14-08 / 20ans		3 100.00 CHF	62 000.00 CHF
Entr.serv.eaux 2024	PM 23-08/10 ans		4 500.00 CHF	45 000.00 CHF
Rte Boveau conduite eau	PM 24-03/30 ans		4 960.00 CHF	148 730.00 CHF
Caisson Rte Boveau	PM 24-09/20 ans		2 157.00 CHF	43 133.00 CHF
<b>Totaux</b>				<b>461 863.00 CHF</b>

**Montant total emprunts + crédits en cours** **4 694 828.00 CHF**

**Plafond d'emprunt législature 2021-2026** **4 800 000.00 CHF**

22.422.0

A été comptabilisé dans ce compte, le montant de la vente de la Chapelle de Vers-la-Doey RF 114 soit CHF 5'000.-

## PÉREQUATION

Péréquation 2024 :      Factures reçues      Décompte provisoire      Différences

<b>Péréquation directe 2024</b>			
Alimentation en points d'impôts	228 640	237 432	8 792
Différences différents plafonds	0	0	0
./. Retour couche population	-57 711	-60 081	-2 370
./. Couche solidarité	-205 736	-229 512	-23 776
./. Dépenses thématiques forêts	-16 530	-16 530	
./. Dépenses thématiques route	-174 954	-174 954	
<b>Totaux</b>	<b>-226 291</b>	<b>-243 645</b>	<b>-17 354</b>

Les variations sur les effets de la péréquation et de la cohésion sociale ne peuvent être estimées plus précisément car dépendantes des résultats de l'ensemble des communes vaudoises. La simulation de bouclage des différents points liés à ces péréquations met en évidence un retour positif qui doit être appréhendé avec prudence, la comptabilisation d'éventuels remboursements transitoires n'étant pas recommandée. Si un résultat négatif découle de cette simulation, il serait par contre nécessaire d'anticiper et d'attribuer une réserve afin de parer aux charges supplémentaires qui impacteraient l'exercice suivant.

Péréquation 2023 – bouclage      Décompte final      Acomptes      Différences

<b>Péréquation directe 2023</b>			
Alimentation en points d'impôts	205 743	223 256	-17513
Différences différents plafonds	0	0	0
./. Retour couche population	-60 859	-56 642	-4217
./. Couche solidarité	-268 841	-206 985	-61856
./. Dépenses thématiques forêts	-13 942	-14 715	773
./. Dépenses thématiques route	-159 428	-156 314	-3114
<b>Totaux</b>	<b>-297 327</b>	<b>-211 400</b>	<b>-85 927</b>

22.452.1      Remboursement solde péréquation 2023 en faveur de la Commune CHF 85 927.-.

Pour rappel, le calcul de la péréquation directe est basé sur la valeur du point d'impôt communal, le nombre d'habitants, le taux d'imposition et les charges liées à la gestion des forêts et des routes.

La différence de valeur du point d'impôt explique d'une manière simplifiée le résultat en faveur de la Commune pour les postes alimentation et retour couche de population. Concernant les dépenses thématiques, la participation du fond de péréquation est liée exclusivement aux charges effectives validées par le service.

Valeur du point d'impôt péréquatif sur budget péréquation 2023 :      11'581 / 439 HAB.

Valeur du point d'impôt péréquatif sur décompte final péréquation 2023 :      10'657 / 464 HAB.

## **DOMAINES ET BATIMENTS**

### **31. Terrains**

31.380

Un montant de CHF 10 000.- a été attribué à la réserve pour la suite du projet d'améliorations structurelles des pâturages de Luan-Plan Falcon.

### **32. Forêts**

32.451

En décembre 2024 a été versée la subvention pour le recensement de 357 arbres remarquables d'importance cantonale. Ce montant de CHF 6'000.- comptabilisé en transitoire, sera reversé au Parc Régional Gruyère-Pays d'Enhaut qui a effectué ce mandat.

### **33. Vignes**

33.423

En raison des mauvaises conditions climatiques de l'été 2024, une remise de loyer a été octroyé au locataire des vignes communales pour perte de récolte.

### **341.Bâtiment de la Diligence**

341.314

Un rapport CECB Plus a été réalisé par l'entreprise Rhyner Energie Sàrl pour ce bâtiment.

341.318

Solde des honoraires de l'agent d'affaires mandaté par la Municipalité pour la gestion finale de fin de bail du café-restaurant dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Un contrat de gérance a été signé avec l'Agence Gendre & Emonet à Montreux pour la mise en location du café-restaurant de la Diligence.

341.423

Le garage attenant au café-restaurant a été repris par l'entreprise des Transports Publics du Chablais SA pour le bus de lignes Corbeyrier-Aigle dès le 1<sup>er</sup> mars 2024. La différence négative de ce compte de loyers découle de la vacance des locaux commerciaux de café-restaurant.

### **342.Bâtiment des Dents-du-Midi**

342.314

Une nouvelle fuite de réseau d'alimentation du chauffage a été découverte dans le corridor d'entrée et l'appartement 2 pces du rez à fin décembre 2023. Cet appartement n'étant plus occupé, une intervention rapide a été possible. Le taux d'humidité élevé a nécessité l'assèchement de cet appartement. Des dégâts importants ont été constatés et ont fait l'objet d'une déclaration à l'assurance du bâtiment.

Coût total des travaux de réparation et réfection : CHF 53'996.23

Travaux pris en charge par l'assurance directement : CHF 38'217.43

Travaux supplémentaires de d'équipement des installations : CHF 15'778.80

### **342.315**

Des frais de réfection sur les installations électriques ont été réalisées dans deux appartements. En raison de problèmes récurrents sur le système de chauffage, la pompe d'alimentation des radiateurs a été changée et un ébouage du réseau d'alimentation a également été effectué. Plusieurs interventions de réglage ont été nécessaires pendant cette année.

### **351.Bâtiments du patrimoine administratif**

#### **351.314.1**

Dans ce compte figurent les frais d'enquête publique pour la démolition de la cabane de la Praille ainsi que ceux pour le diagnostic des éventuels polluants de cette construction.

Quant aux travaux de démontage proprement dit, ils ont été reportés en 2025.

#### **351.318**

Dans le cadre de la sécurité générale, le service de prévention des accidents SPAA a été mandaté pour une évaluation des bâtiments communaux.

#### **351.331.7**

Travaux de remplacement des fenêtres des bâtiments du collège et du hangar communal PM 24-01. Le solde des coûts, après prélèvement à la réserve, de ces travaux soit un montant de CHF 9 207.20 a été amorti par le budget conformément au préavis municipal 24-01, accepté par le Conseil communal dans sa séance du 21 mars 2024.

### **352.Scierie**

#### **352.314**

Frais de dépannage d'urgence pour la serrure principale de ce bâtiment et remplacement des deux serrures avec système antipanique.

### **353.Hangar**

#### **353.314**

Concernant les deux cheminées du hangar communal, il a été nécessaire de faire intervenir un ferblantier-couvreur pour la pose de chapeaux en cuivre.

Afin de respecter le rapport de sécurité des bâtiments, trois serrures ont été remplacées avec le système antipanique.

#### **353.315**

Les frais principaux de ce compte découlent du contrôle et de la mise en conformité des installations électriques du bâtiment selon les exigences OIBT.

A cela s'ajoute la vidange annuelle de la fosse septique ainsi qu'une réparation sur le poêle de la voirie.

#### **353.331.1**

Travaux de remplacement des fenêtres des bâtiments du collège et du hangar communal PM 24-01. Le solde des coûts, après prélèvement à la réserve, de ces travaux soit un montant de CHF 2 991.55 a été amorti par le budget conformément au préavis municipal 24-01, accepté par le Conseil Communal dans sa séance du 21 mars 2024.

## **TRAVAUX**

### **41.Service technique**

#### **41.318.7**

Durant cette année, le bureau en charges d'étude et de contrôle des dossiers de mise à l'enquête publique, de demande de travaux ou de contrôle de chantiers a été mandaté par la Municipalité sur 12 différents dossiers. Ces interventions techniques sont nécessaires aux Autorités communales dans le cadre de délivrance d'autorisation et permis de construire ou d'habiter. Dès l'acceptation du règlement sur les émoluments de ce service, une partie de ces frais sera pris en charge par les propriétaires.

#### **41.331.01**

L'investissement sur la révision du PGA ou PACom – PM 16-18 n'étant pas terminée, l'amortissement ne peut entrer en vigueur. C'est pourquoi une attribution à la réserve a été réalisée.

#### **41.380.0**

Un montant de CHF 10'000.00 a été attribué à la réserve sur l'aménagement du territoire PGA-PACom en prévision du traitement des oppositions et de l'amortissement de cet investissement débuté en 2017. Le montant total de cette réserve au 31.12.2024 est de CHF 72 500.-

### **43.Routes**

Les employés de la voirie ont effectué 1700 h de travail y compris le déneigement sur les routes communales en 2024.

Le budget 2024 a bien été respecté dans son ensemble en voici quelques points importants :

#### **43.311**

Matériel : Achat d'une remorque avec supports et rampes de chargement

#### **43.313**

Fournitures : Achat de 80 piquets à neige en plastic avec douilles de fixations pour test.

#### **43.314**

• Campagne d'entretien des regards de routes : 6 regards	CHF	16 768.50
• Entretien revêtement bitumeux à froid : secteur Luan	CHF	33 097.50
• Traitement des fissures-colmatage : secteurs :	CHF	10 186.05
Rte des Agittes - Rte de Corbeyrier & Ch.de Vers-la-Doey		
• Surfaçage Thermosilo béton bitumeux : secteur Rte de Boveau	CHF	10 860.15
• Vidanges annuelles des sacs de routes :	CHF	17 044.05
y.c. 1 <sup>er</sup> tronçon Rte des Agittes		

#### **43.315**

Les frais d'entretien des machines et véhicules se répartissent comme suit :

• Transporter Aebi – Réparations – batterie – pneus - services	CHF	16 497.70
• Lame à neige – roulettes de soutien et couteaux	CHF	3 223.60
• Toyota Hilux –pneus et service	CHF	1 880.25
• Diverses petites machines – fournitures et réparations	CHF	1 483.90

## 45

### Déchets ménagers et déchetterie

#### Relevé des principaux déchets traités en 2024

Quantité	déchets	Destination
tonnes		
73.66	Déchets ménagers	SATOM
11.04	Déchets encombrants	SATOM
21.19	Papier - cartons	Retripa SA
22.22	Verres	Vetro Swiss
1.362	PET	Pet-Recycling suisse
7.8	Déblais inertes	Carrières d'Arvel SA
2.7	Textiles	Valtex Multiservice SA
1.19	Ferraille	Birchler Recycling

Ce compte est déficitaire d'un montant de CHF 3 167.25 soit 3.4 % des coûts totaux. Il est toléré par le Canton un montant négatif équivalent à 5 %.

#### 45.481.0

Le solde de la réserve (9280.03) au 31.12.2023 soit CHF 807.10 a été prélevé.

#### Déchetterie :

La facturation des déchets spéciaux déposés dans la 2<sup>ème</sup> partie de la déchetterie fait état d'un montant de CHF 4 521.10 pour un coût d'élimination et de transports de ces déchets de CHF 5 306.90 (hors frais du personnel communal)

La charge salariale du personnel communal pour la gestion de la déchetterie, soit le mardi les employés communaux et le samedi les auxiliaires, est financée par la taxe habitant.

## 46

### Egouts-Epuration

#### 46.314.1

Sur le réseau EC (eau claire), un curage et fraisage des conduites en béton sur la route de Boveau a été effectué en juin 2024.

#### 46.331

Deux investissements liés à l'entretien de conduites d'eau claire hors zone habitée ont été déplacés sur le compte routes ne pouvant être financés par la taxe égouts-épuration.

Il s'agit des postes suivants : 9141.28 EC Rouge Terre et 9141.12 EC Fontanalles-Desalley

Les intérêts et les amortissements de ces deux postes sont comptabilisés, dès cette exercice, dans le dicastère des routes no 43.

#### 46.352.0

La participation annuelle à la STEP Yvorne-Corbeyrier est sensiblement moins élevée qu'annoncée lors de l'établissement du budget. La convention entre les deux communes prendra fin lors du raccordement définitif à la nouvelle STEP Régionale.

46.322-46.331

Les investissements réguliers sur les collecteurs EU-EC génèrent une charge d'intérêts et d'amortissements annuels d'un montant total de CHF 77 962.19.

46.481

Le déficit annuel de ce dicastère de CHF 7 273.30 a été prélevé sur la réserve affectée. Cette réserve fait état au 31.12.2024 d'un solde de CHF 27 053.00.

## **INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

### **51. Enseignement primaire**

#### **Elèves enclassés à Corbeyrier et à Yvorne**

51.301.1

Dans le cadre du déplacement des élèves de Corbeyrier pour une activité physique à Yvorne, des auxiliaires d'accompagnement de transport ont été engagées.

51.352.0

La participation aux frais liés à scolarisation d'élèves dans le collège d'Yvorne a été estimée pour 8 élèves au prix de CHF 2 600.-/enfant dans l'attente de la facture finale.

### **52. Enseignement secondaire**

#### **Elèves enclassés à Aigle**

52.352

Pour cet exercice la participation annuelle de Corbeyrier a été facturée pour 25 élèves au prix de CHF 2 313.60 /enfant.

Dans ce poste sont également comptabilisés les frais d'écolage des élèves effectuant une année supplémentaire de raccordement art. 138 LEO (loi sur l'enseignement obligatoire).

52.436.01

Le Service cantonal de la population division Asile a versé à la Commune leur participation aux frais de scolarisation 2023 (transports et cantine scolaire) des enfants au bénéfice d'une autorisation d'asile en Suisse.

## **POLICE**

### **66. Protection civile**

66.315

Pour faire suite au contrôle des installations électriques des locaux, des travaux de mise en conformité OIBT ont été nécessaires.

66.481

La Division protection civile des services de sécurité a validé la demande communale de prise en charge des frais de maintenance 2020-2024. Elle donne son accord au prélèvement d'un montant de CHF 16 529.35 sur le fond de réserve Abri PC.

Le solde de cette réserve au 31.12.2024 est de CHF 61 118.60. Ce montant devra être transféré à la division de la Protection civile au printemps 2025 conformément à l'art.24p de la loi vaudoise sur la Protection civile (LVLPCi).

## SECURITE SOCIALE

### 72. Prévoyance sociale

72.451.0

Un remboursement de CHF 2 378.60 a été reçu au bouclage du décompte 2023 selon décompte suivant :

#### Péréquation indirecte – Cohésion sociale 2023

	Factures reçues	Décompte final 2023	Différences
<b>Péréquation indirecte 2023</b>			
<b>cohésion sociale</b>			
Recettes conjoncturelles (DM+GI+Succ.)	48 536	71 560	23 024
Frontaliers	6 213	5 664	- 549
Ecrêtage – <b>nombre de points</b>	<b>12.7</b>	<b>11.47</b>	0
Montant à charge de la commune	147 039	122 186	-24 853
<b>Totaux</b>	<b>201 788</b>	<b>199 410</b>	<b>-2378</b>

72.351.0

#### Péréquation indirecte – Cohésion sociale 2024

	Factures reçues	Décompte final	Différences
<b>Péréquation indirecte 2024 –</b>			
<b>cohésion sociale</b>			
Recettes conjoncturelles (DM+GI+Succ.)	98 018	28 469	- 69 549
Frontaliers	6 553	4 684	- 1 869
Ecrêtage – <b>nombre de points</b>	<b>12.5</b>	<b>11.04</b>	0
Montant à charge de la commune	145 770	133 625	- 12 145
<b>Totaux</b>	<b>250 341</b>	<b>166 778</b>	<b>- 83 563</b>

Pour rappel, ce décompte provisoire reçu le 18 mars 2025 doit encore faire l'objet d'une validation par le Contrôle cantonal des finances. Même si le montant provisoire est en faveur de la commune, il n'est pas recommandé de comptabiliser ces remboursements transitoires. Ils feront partie intégrante de l'exercice comptable suivant.

### Réseau d'accueil de jour des enfants

#### 72.352.1 FAJE

La Fondation créée en 2006 a la responsabilité de coordonner et de faciliter le développement de l'accueil de jour des enfants de 0 à 12 ans sur le territoire cantonal. A cette fin, elle subventionne les réseaux d'accueil de jour des enfants, lesquels regroupent des structures d'accueil collectif (crèches, garderies, UAPE ou des APEMS) et des structures de coordination de l'accueil familial de jour. Elle dispose de contributions provenant de l'Etat de Vaud, des communes, des entreprises vaudoises et d'un don de la Loterie Romande.

Le coût 2024 de la participation communale à la fondation cantonale pour l'accueil de jour des enfants s'élève CHF 2 320.- soit CHF 5.- par habitant.

## 72.352.1 ARASAPE - Réseau d'accueil de jour des enfants 2024 :

Le budget annoncé par l'ARASAPE pour le réseau d'accueil de jour des enfants était de CHF 85.05 par habitant soit un montant total de CHF 37 422.-. Lors de la projection budgétaire 2024, la Municipalité avait arrondi ce montant à CHF 40 000.-.

Le décompte final reçu le 26.03.2025 se monte à CHF 46 441.- soit CHF 100.09 par habitant. Le montant de CHF 8 359.- a été passé en transitoire dans l'attente de la facture y relative.

Ce coût supplémentaire découle principalement de l'augmentation de la contribution liée aux heures de consommation de ces services soit 5407 H. pour l'année 2024 alors que seulement 2 275 H. avaient été utilisées en 2023.

Pour rappel : la répartition des coûts totaux se divise en deux parties soit :

Le 30 % du déficit total est réparti en fonction de la population du périmètre du réseau.

Le 70% du déficit total en fonction de la consommation (heures utilisées)

## 72.452.0

Le décompte 2023 du Réseau d'accueil de jour des enfants généré par l'ARASAPE faisait état d'un solde en faveur de la commune de CHF 28 875.-. Ce montant a été remboursé le 17 décembre 2024.

## SERVICE DES EAUX

### 81.301.0

Ce service a été à nouveau fortement sollicité dans le cadre de l'entretien des réservoirs, des installations de traitement de l'eau et des recherches de fuites sur le réseau.

Lors de chaque intervention d'entreprises privées sur ces différents points, le personnel communal est également engagé en appui pour la gestion et le suivi de ces chantiers (creuse, recherche sur le terrain, remblayage des fouilles, etc....).

Le travail administratif du suivi de l'autocontrôle et de la gestion de l'eau potable augmente régulièrement afin de respecter les exigences cantonales.

### 81.314.0

En plus des travaux prévus dans le Préavis municipal PM 23-08, des recherches de fuites ont été réalisées dans les secteurs Vers-Cort et chemin des Tzersalets.

Deux vannes de prise pour le raccordement de bâtiments privés ont été remplacées en raison de leur vétusté.

### 81.318.1

Afin de parer aux problèmes de turbidité des sources le 28 septembre 2024, un camion a été engagé pour le transport de 16'000 litres d'eau potable.

Le solde des travaux de l'avant-projet de recaptage de la source de Vers-la-Doey, soit les honoraires de l'hydrogéologue payés dans cet exercice, se monte à CHF 5 973.50.

Le coût total 2023-2024 des frais de cette étude (sondages, ingénieurs, plans, hydrogéologue et coordination) se sont montés à CHF 15 612.-.

### 9280.02

Le solde de la réserve du service des eaux fait état au 31.12.2024 d'un montant de CHF 13 568.10  
81.434-5

RELEVE FACTURATION EAU	Quantité	Valeur
Taxe location compteurs	185	3 985.20 CHF
Taxe consommation au compteur- m3	20402.4	18 214.55 CHF
Taxe consommation au forfait - m3	9227.6	9 231.75 CHF
Taxe de base unité locative	326	44 986.70 CHF

\*\*\*\*\*

#### INVESTISSEMENTS – RELEVE 2024

<b>351.503.01</b>	<b>Collège – Fenêtres</b>	<b>PM 24-01</b>	<b>crédit</b>	<b>CHF</b>	<b>88'359.00</b>
<b>353.503.01</b>	<b>Hangar – Fenêtres-portes</b>	<b>PM 24-01</b>			
	Travaux collège		CHF		65'457.20
	Prélèvement à la réserve		CHF		- 56'250.00
	Solde de financement par budget		CHF		- 9'207.20
	Travaux hangar		CHF		21'741.55
	Prélèvement à la réserve		CHF		- 18'750.00
	Solde de financement par budget		CHF		- 2'991.55
	<b>Montant total des travaux</b>		<b>CHF</b>		<b>87'198.75</b>
<b>9143.20</b>	<i>Investissement terminé et amorti.</i>				

<b>41.501.1</b>	<b>PACom</b>	<b>PM 16-18</b>	<b>crédit : CHF</b>	<b>125'000.00</b>
	<b>Lisières de forêts</b>	<b>PM 22-07</b>	<b>crédit : CHF</b>	<b>33'500.00</b>
	<b>Total crédits</b>		<b>CHF</b>	<b>158'500.00</b>
	Etat au 01.01.2024		CHF	150'889.25
	Travaux – Honoraires RWB 2024		CHF	40'810.75
	Traitements des oppositions et modifications pour mise à l'enquête supplémentaire			
<b>9141.25</b>	Etat au 31.12.2024		<b>CHF</b>	<b>191'700.00</b>

41.501.2	<b>Plan du Melley</b>	<b>PM 21-12</b>	crédit : CHF	<b>23'000.00</b>
	Dangers naturels étude – subventions liées à l'exécution du projet			
	Etat au 01.01.2024		CHF	22'856.56
<b>9141.36</b>	<b>Etat au 31.12.2024</b>		CHF	<b>22'856.56</b>
43.501.12	<b>Rte de Boveau – Caisson</b>	<b>PM 24-09</b>	crédit : CHF	<b>43'133.00</b>
	Travaux 2023		CHF	22'715.40
<b>9141.39</b>	<b>Etat au 31.12.2024</b>		CHF	<b>22'715.40</b>
81.501.06	<b>Ch.du Bugnon Eau</b>	<b>PM 22-04</b>	crédit : CHF	<b>114'850.00</b>
	Etat au 01.01.2024		CHF	68'118.25
	Travaux 2024 solde NH étude		CHF	11'142.85
	Amortissement		CHF -	2'642.00
<b>9141.35</b>	<b>Etat au 31.12.2024</b>		CHF	<b>76'619.10</b>
	<i>Investissement terminé</i>			
81.501.07	<b>Rte de Boveau conduite d'eau</b>	<b>PM 24-03</b>	crédit : CHF	<b>178'730.00</b>
	Travaux 2024		CHF	102'925.45
<b>9141.40</b>	<b>Etat au 31.12.2024</b>		CHF	<b>102'925.45</b>
81.501.21	<b>Mise en conformité 2024</b>	<b>PM 23-08</b>	crédit : CHF	<b>45'000.00</b>
	<b>Service des eaux</b>			
	Travaux 2024		CHF	41'068.15
<b>9141.41</b>	<b>Etat au 31.12.2024</b>		CHF	<b>41'068.15</b>
	<i>Investissement terminé</i>			

## Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CORBEYRIER

- **Vu** le préavis N°25-06 relatif aux comptes 2024,
- **Ouï** le rapport de la Commission de gestion chargée de l'étude de cet objet,
- **Considérant** que ledit objet a été porté à l'ordre du jour,

### DÉCIDE

- D'accepter les comptes communaux 2024
- D'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière communale

### AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ



Distribution :	Président du CC, Commission(s), membres du CC, Municipalité
Annexe(s) :	<i>Résumé des comptes de fonctionnement 2024</i> <i>Résumé des comptes d'investissements 2024</i> <i>Bilans comparés 2023-2024</i> <i>Résumé des comptes DGAIC 2024</i>